

Action n°	N°12
Intitulé de l'action	Inciter les particuliers à agir dans leur jardin, sur leur lieu de vie
Axe	Partage des connaissances et sensibilisation (Axe 2)
Sous-Axe	Sensibilisation et incitation à agir (Sous-axe 1)
Contexte	<p>Pour le grand public, la pollinisation reste encore trop souvent l'exclusivité de l'abeille mellifère (<i>Apis mellifera</i>) et l'installation de ruches est trop souvent proposée comme solution au déclin des pollinisateurs. Quand les pollinisateurs sauvages sont pris en compte, il s'agit uniquement des abeilles sauvages et l'hôtel à insectes est l'outil généralement proposé pour les aider. Ces hôtels, s'ils sont bien conçus et installés de manière adéquate, permettent seulement à quelques espèces d'abeilles sauvages de nicher. En effet, la grande majorité des abeilles sauvages (80%) nidifie dans le sol et ne bénéficie en aucune manière de ces hôtels. Les syrphes, les papillons et les coléoptères pollinisateurs ne peuvent eux non plus bénéficier de ces hôtels. En outre, ces hôtels sont généralement mal conçus et installés dans des contextes inadéquats (ex : absence des ressources alimentaires à proximité). Un commerce grandissant s'est également développé autour de ces installations qui se révèlent être souvent de piètre qualité et qui ne permettent que très rarement d'aider les abeilles sauvages. Le grand public, mal informé, continue ainsi de bonne foi à investir argent et énergie pour ces mesures inutiles, voire contre productives.</p> <p>Mais en parallèle, diverses dynamiques d'implication des citoyens à agir pour la biodiversité existent. Cependant elles varient entre régions et donnent une place plus ou moins grande aux pollinisateurs.</p> <p>En Wallonie et à Bruxelles, un réseau existant depuis plusieurs années (Réseau Nature) a été adapté pour devenir un Réseau de Refuges pour les pollinisateurs. En région Hauts-de-France, ce réseau pour les pollinisateurs nécessite d'être coordonné, animé et pérennisé sur l'ensemble de la Région, à l'instar des "Refuges LPO" et des "Oasis de nature" animés à l'échelle nationale. Des échanges et des relations plus fines entre ces refuges existants et les refuges pollinisateurs devraient être créés afin d'assurer une cohérence des messages transmis et de réaliser un réseau homogène de jardins en faveur de l'ensemble des pollinisateurs sauvages. En Flandre, un réseau similaire au réseau Wallon devrait être mis en place et animé.</p>
Description	<p>-Créer et diffuser des contenus et informations à destination des citoyens concernant l'aménagement et l'entretien d'un jardin favorable aux pollinisateurs sauvages.</p> <p>-Créer et animer des réseaux de citoyens agissant dans leur jardin en faveur des pollinisateurs sauvages à l'échelle de l'ensemble de la zone transfrontalière. Il est possible de créer des réseaux de Refuges pour les pollinisateurs ou d'intégrer la thématique des pollinisateurs dans des Réseaux Nature ou des Réseaux Biodiversité existants. Une structure coordinatrice de ces réseaux pourrait être désignée à l'échelle régionale afin de créer des temps d'échanges et des retours d'expériences au sein même du versant mais aussi de manière transfrontalière. La structure coordinatrice régionale pourrait, en outre, bénéficier de fonds structurels (ex : animation du réseau nature en Wallonie et à Bruxelles) pour l'animation de ce réseau citoyen. Dans certains cas, un suivi des jardins et du respect des engagements pourra être réalisé.</p> <p>-Favoriser la coopération et les échanges transfrontaliers entre réseaux, afin d'entretenir un lien entre les citoyens, des échanges de bonnes pratiques..., par</p>

	exemple, par le biais de formations, de réseaux sociaux, de rencontres transfrontalières, d'événements communs...
Exemples d'actions	<ul style="list-style-type: none"> -Réseau de Refuges pour les pollinisateurs du projet SAPOLL en Belgique et dans le nord de la France (http://sapoll.eu/devenir-refuge-pollinisateurs-fr/) -Réseau Nature animé par Natagora en Wallonie et à Bruxelles (http://reseaunature.natagora.be/) -Oasis Nature animée par Humanité et Biodiversité en France (http://www.humanite-biodiversite.fr/qu-est-ce-que-les-oasis-nature) -Refuges LPO animés par le LPO en France (https://www.lpo.fr/refuges-lpo) - Labellisation d'éco-jardins animé par les éco-gardes du PNR Scarpe-Escaut (http://www.pnr-scarpe-escaut.fr/thematique-globale/eco-jardin) - Aires de Bienvenue à la Biodiversité « Aires B&B » expérimentées depuis 2017 par le PNR Avesnois auprès de 20 habitants pour faire de leur jardin de véritables oasis de biodiversité : offre de nichoirs, arbres, graines, conseils
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de jardins à l'échelle des différents versants - Nombre de rencontres annuelles au sein des réseaux - Nombre de lettres d'information
Types d'acteurs	<p><u>Conseil et conception</u> : Acteurs de la connaissance, Acteurs de la conservation de la nature</p> <p><u>Diffusion et mise en œuvre</u> : Citoyens, Acteurs de l'éducation, Acteurs de la conservation</p>
Versant français	<u>Pressentis</u> : Eden62, CPIE, PNR, Association locale de protection de la nature, Commune, Collectif de citoyens, Nord Nature Chico Mendes, AJONC, CEN, LPO (Refuges LPO)
Versant wallon	<u>Pressentis</u> : Associations (ex : Natagora, ..), Parcs Naturels, collectif de citoyens (ville en transition...)
Versant flamand	<u>Pressentis</u> : Associations (bv Natuurpunt, VELT...), groupements citoyens (transitiegroepen...)
Actions associées	<p>Action 10 – Faire découvrir les pollinisateurs sauvages</p> <p>Action 11 – Clarifier la connaissance générale des plantes à fleurs en lien avec les pollinisateurs</p> <p>Action 22 – Encourager le développement de filières de semences et de plants indigènes sans traitements</p>